

## Equipier de première intervention

Durée : 1 jour

### PUBLIC CONCERNE

Toute personne travaillant dans un établissement nécessitant du personnel formé à la manipulation des extincteurs. (Article R-4227-39 du Code du Travail, 223-7 du Code Pénal, règle R.6 de l'APSAD).

### PRE-REQUIS

Aucun.

### OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre tous les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours.

Formation sanctionnée par un Certificat d'Equipier de Première Intervention.

### METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active permettant la participation du stagiaire.  
Support de cours.  
Pas plus de 10 participants.

### ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

La combustion.

Propagation.

Classes de feu.

Moyens d'extinction.

Procédés d'extinction.

Equipements techniques.

Appareils de lutte contre l'incendie.

### ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Alerte des secours.

Application des consignes de sécurité.

Mise en œuvre des moyens d'extinction sur feux réels.

ast formation

**Centre école : 53 Rue de la Glacière ZI Les Bagnols 13127 VITROLLES**

**TEL : 04 42 75 24 10 FAX : 04 42 75 24 20 email : [ast.formation@free.fr](mailto:ast.formation@free.fr)**

**Siège social : 1 140 André Ampère - Z.I. les Milles- CS 80544- 13594 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 75 24 10 Fax : 04 42 75 24 20**

**Site : <http://www.astformation.fr>**

**N° SIRET : 482 096 039 00011 APE : 742C N° d'existence DIRECCTE : 93 13 11 84 013**

